

**Remarque liminaire sur l'épreuve de spécialité « Humanités, littérature et philosophie » :**

« Les termes employés, « question d'interprétation » et « question de réflexion » ou « essai », ont vocation à indiquer un cadre intellectuel pour le travail de réflexion et d'écriture requis des candidats. Ils ne déterminent donc nullement un format d'exposition formellement arrêté et figé qui ramènerait l'enseignement et l'évaluation à un contrôle de conformité à un modèle arbitraire.

La première question vise à vérifier **les compétences de lecture d'un texte littéraire ou philosophique**, la seconde permet la **construction d'une authentique réflexion personnelle**. » ([Eduscol](#)).

**Les attendus de l'épreuve**

« En cohérence avec l'esprit général de l'enseignement « Humanités, littérature et philosophie », les épreuves et les sujets d'examen mobilisent les capacités d'attention, d'analyse, de réflexion et d'interprétation des candidats. Les textes proposés exigent en effet un questionnement pertinent, une problématisation ajustée et une argumentation claire et rigoureuse [...]. On attend aussi des élèves, dans leur rédaction une attention constante accordée [...] à la langue française, à son lexique comme à sa syntaxe, ainsi qu'à la variété d'expression des nuances et à la précision de la pensée » ([Eduscol](#)).

## Outil d'aide à l'évaluation de la question d'Interprétation littéraire en classe de Terminale

La question d'interprétation littéraire du texte proposé à l'épreuve, vise à vérifier les compétences fines de lecture d'un texte littéraire.

Les attendus relatifs au traitement de la « question d'interprétation » sont ceux de la classe de première.

Les analyses et interprétations des candidats sont cependant plus étoffées et proportionnées au temps imparti à l'épreuve.

Le texte produit par le candidat témoigne de la précision de sa lecture du texte, de « l'attention portée à la langue et à son lexique, aux notions et à leur déclinaison », et de sa compréhension des « éléments de sens du texte les plus décisifs ». « On apprécie également l'organisation d'un commentaire qui peut être concis, mais qui doit être circonstancié, argumenté et en prise sur la lettre comme sur l'esprit du texte étudié ». ([Eduscol](#)).

- **L'évaluation de la question d'Interprétation littéraire**

Cette grille descriptive est une aide à l'évaluation.

Le degré de maîtrise de **niveau 3** obtenu dans l'ensemble des compétences permet à une copie de bénéficier de la note maximale. Le degré de maîtrise 4 dépasse les attentes. La grille fonctionne selon un principe de compensation entre les différentes compétences.

Le principe de l'évaluation est un principe essentiellement positif, destiné à valoriser les éléments pertinents dans les productions des élèves, en restant toujours ouvert à la variété des formes qu'elles peuvent prendre. Aucune « méthodologie », aucun ensemble ou système de règles formelles ne sauraient être prescrits à l'avance, qui constitueraient des impératifs de composition ou des critères d'évaluation.

On notera entre 0 et 1/10 le propos manifestement indigent, inintelligible, non structuré, excessivement bref, marquant un refus de traiter l'exercice.

Un écrit jugé très bon ne peut être noté moins de 8.

Spécialité « Humanités, littérature et philosophie » - Grille descriptive, Terminale, Question d'Interprétation littéraire, mars 2023

Enjeu	Degré d'acquisition 1	Degré d'acquisition 2	Degré d'acquisition 3 (note maximale)	Degré d'acquisition 4
Propos qui témoigne de la <b>compréhension du texte et d'une interprétation cohérente</b> tant dans son sens littéral que dans son contexte et son esprit. <b>Le texte est ainsi bien perçu dans sa singularité.</b>	Copie intelligible mais qui ne répond aucunement aux critères de l'épreuve : propos excessivement vague ou restant sans rapport avec le texte  Compréhension globalement en décalage avec la question d'interprétation posée.	Éléments qui témoignent d'une compréhension partielle du texte, sans contresens majeur sur son propos ou sur la démarche de son auteur. Effort pour se référer à la question d'interprétation posée.	Interprétation littéraire qui témoigne d'une compréhension globale du texte. Le propos interroge le texte à partir de la question posée, dans ses éléments les plus décisifs, pour étayer son interprétation.	Interprétation littéraire qui prend en charge la totalité du texte, y compris dans ses aspects implicites ; mise au jour de nuances possibles d'interprétation et de difficultés éventuelles du texte. Le texte est clairement éclairé dans ses enjeux grâce à la précision des connaissances acquises dans l'année.
<b>Précision de la lecture du texte</b> : « <i>Attention portée à la langue, au lexique, ainsi qu'au choix et à la présentation des éléments de sens les plus décisifs</i> ».	Simple répétition du texte ou montage de citations fragmentaire, sans analyse ni intention interprétative manifeste de son écriture.	Propos essentiellement fondé sur de la paraphrase et/ou des citations peu analysées mais qui propose néanmoins un début d'interprétation du texte à partir de ce travail sur son écriture	Interprétation du texte, fondée sur une analyse précise de son écriture et éclairée par la question posée. L'enjeu décisif du texte est formulé et appuyé par des citations et le relevé d'indices mis en perspective avec les connaissances littéraires travaillées dans la spécialité.	Interprétation et analyses précises, riches et maîtrisées qui prennent en compte l'écriture du texte dans sa singularité, en mobilisant un lexique littéraire et des connaissances culturelles spécifiques que le candidat s'est authentiquement appropriées.
<b>Organisation de la réponse à la question d'interprétation.</b>	Absence d'organisation de la réponse, incohérence et désordre du propos. Argumentation interprétative lacunaire, voire obscure.	Réponse argumentée partiellement construite, en lien, en partie seulement, avec la question d'interprétation posée.	Réponse argumentée explicite et progressive qui répond à la question d'interprétation posée et construit le sens du texte.	Réponse argumentée explicite, progressive et nuancée qui répond à la question posée et construit pleinement le sens du texte, en en donnant une interprétation pertinente et authentiquement personnelle.
<b>Clarté du propos</b>	Une expression confuse et incohérente qui gêne la compréhension du propos. Manque de maîtrise aussi bien dans le lexique que dans la syntaxe.	Une expression où apparaissent des maladresses mais où se manifeste un souci de communication et de lisibilité	Une expression claire et compréhensible. Précision du lexique. Correction de la langue (syntaxe, orthographe, ponctuation).	Maîtrise des codes de l'écrit Précision et variété du lexique. Recherche d'une expression nuancée.